

## **NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation. Elle est disponible sur le site Internet de la ville à l'adresse suivante : <http://www.criel-sur-mer.fr> .

Cette note présente les principales informations et évolutions des comptes administratifs 2021 du budget principal de la commune et de ses budgets annexes : budget annexe du Château de Chantereine et budget annexe du camping du Mont Joli Bois/écovillage.

Le compte administratif constitue l'arrêt des comptes à la clôture de l'exercice. Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année 2021, y compris celles qui ont été engagées mais non payées (restes à réaliser).

Il rapproche ainsi les prévisions inscrites au budget primitif des réalisations effectives en dépenses et en recettes, et présente les résultats comptables de l'exercice.

Ces résultats, excédentaires ou déficitaires, sont reportés au budget primitif. Le compte administratif est voté au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice clos (article L1612-12 du CGCT).

Le compte administratif doit concorder parfaitement avec le compte de gestion établi par le trésorier.

Le compte administratif 2021 a été adopté le 17 mars 2022 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande à l'accueil de la mairie, aux heures d'ouverture au public.

Sur le plan communal, la volonté est de :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau de qualité des services rendus aux habitants,
- mobiliser, chaque fois que possible, les subventions auprès du département, de la Région et de l'Etat...,
- continuer la politique de désendettement (aucun nouveau recours à l'emprunt),
- ne pas accroître la pression fiscale sur les habitants.

## BUDGET PRINCIPAL

### I. La section de fonctionnement

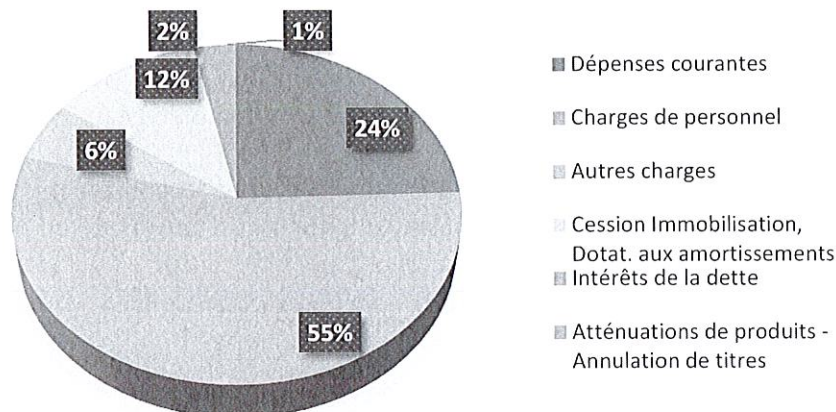
La section de fonctionnement permet à la commune d'assurer le quotidien. Cette section regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

#### a) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont, principalement, constituées par les salaires du personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, l'entretien courant des voiries, les achats de matériels et de fournitures et les subventions versées aux écoles et aux associations.

Les dépenses de fonctionnement 2021 s'élèvent à **3 243 955.40 €** et sont réparties comme suit :

Nature des dépenses	Montant T.T.C.
Dépenses courantes	793 444.17 €
Charges de personnel	1 773 745.02 €
Autres charges: <i>subventions aux associations, CCAS..</i>	182 711.71 €
Cession d'immobilisations, dotations aux amortissements et provisions	386 300.64 €
Intérêts de la dette	64 383.48 €
Atténuations de produits – Annulation de titres	43 370.38 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>3 243 955.40 €</b>

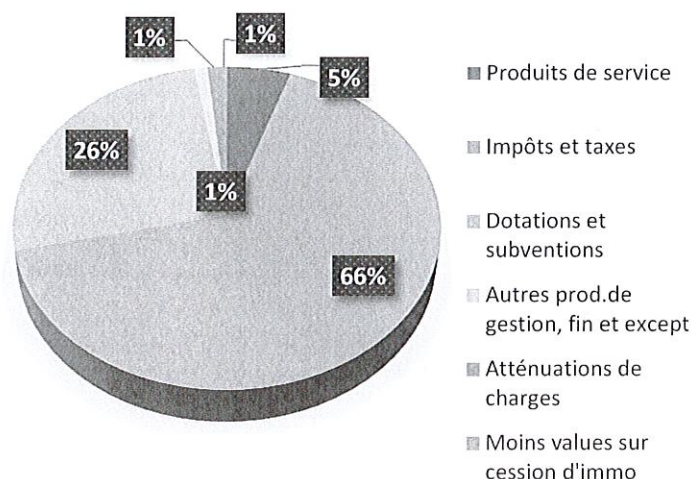


#### b) Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent, principalement, aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderies, locations de salles...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2021 s'élèvent à **3 492 215.76 €**, réparties comme suit :

Nature des recettes	Montant T.T.C.
Produits des services : Locations, redevances d'occupation, concessions, cantine...	179 768.24 €
Impôts et taxes	2 317 098.44 €
Dotations de l'Etat, subventions...	902 129.06 €
Autres produits : gestion, financiers, exceptionnels...	36 931.79 €
Atténuations de charges	35 367.55 €
Moins-values sur cession d'immobilisation	20 920.68 €
<b>Total des recettes</b>	<b>3 492 215.76 €</b>



### c) Résultats de la section fonctionnement

La section de fonctionnement présente un excédent de 248 260.36 €  
 Résultat 2020 reporté (excédent) 597 735.18 €  
**Soit un résultat excédentaire au 31/12/2021 de 845 995.54 €**

## II. La section d'investissement

La section d'investissement est liée aux projets de la commune. Il s'agit de dépenses et de recettes à caractère exceptionnel.

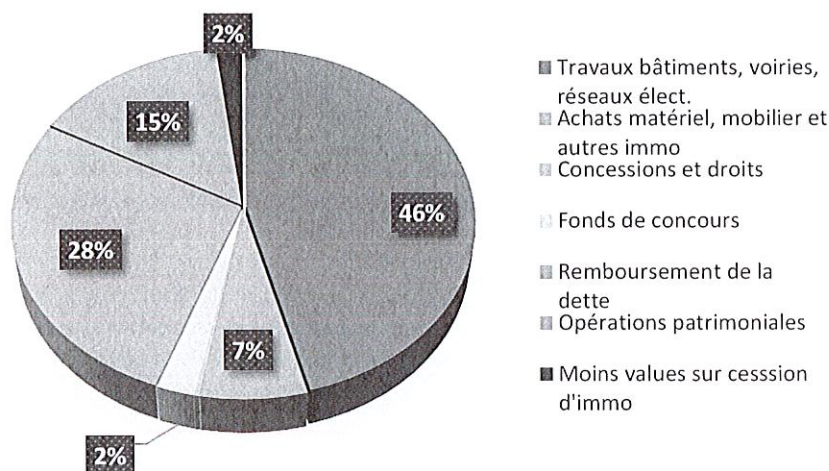
### a) Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement correspondent aux dépenses qui font varier durablement la valeur et la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, matériel informatique, de biens immobiliers, d'études et de travaux sur des structures existantes ou sur des structures en cours de création.

Les dépenses d'investissement 2021 s'élèvent à **1 083 130.02 €**, réparties comme suit :



Nature des dépenses	Montant
Moins-values sur cession d'immobilisation	
Opérations patrimoniales	162 534.22 €
Remboursement de la dette	297 539.90 €
Fonds de concours	26 640.17 €
Concessions, droits	3 492.36 €
Achats de matériel de bureau, informatique, mobilier, et autres immobilisations corporelles	74 305.82 €
Travaux bâtiments, voirie, réseaux électriques...	497 696.87 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 083 130.02 €</b>



Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2021 :

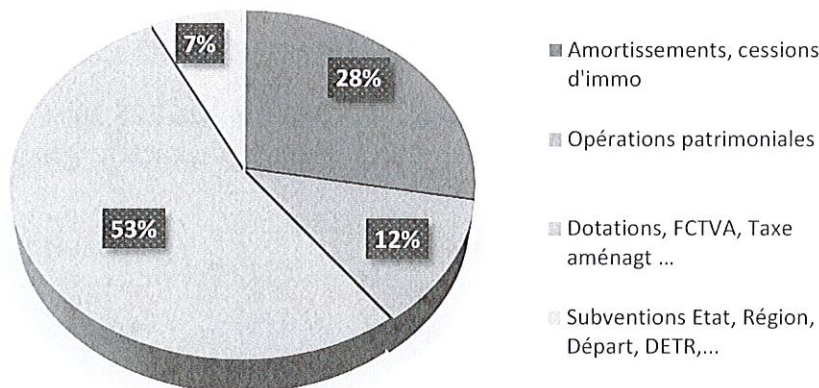
- travaux de voirie pour mise en sécurité Rue de la Libération devant les écoles
- travaux d'aménagement d'un accès piétonnier aux écoles
- installation de bornes incendie rue Françoise et Rue Chassepot
- création d'un ossuaire, aménagement du talus au cimetière
- installation d'une ventilation à l'école maternelle et à l'aile droite du Château de Chantereine
- travaux d'électrification route de Touffreville, avenue Paul Moreau, piste cyclable
- maîtrise d'œuvre pour les travaux de restauration de l'église
- achat d'une maison rue Gontran de Malartic en état de péril imminent (effondrement de falaise), en vue de sa destruction
- remboursement du capital de la dette
- acquisition de matériel informatique, blocs en béton pour mise en sécurité au pied des falaises, tapis accessible aux personnes à mobilité réduite pour les plages, lave-vaisselle et armoire froide à la cantine scolaire, divers équipements pour les services techniques.

## b) Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont, principalement, constituées des recettes dites patrimoniales et de subventions perçues en lien avec les projets d'investissement retenus lors de l'élaboration du budget primitif.

Les recettes d'investissement 2021 s'élèvent à **1 364 498.70 €**.

Nature des dépenses	Montant
Amortissements, cessions d'immobilisation	
Opérations patrimoniales	162 534.22 €
Dotations, FCTVA, taxe aménagement, excédents de fonctionnement capitalisés	723 094.52 €
Subventions : Etat, Région, Dépt, DETR, ...	98 878.32 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 364 498.70 €</b>



Les principales recettes d'investissement en 2021 proviennent du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) et de la taxe d'aménagement, des dotations aux amortissements et des cessions d'immobilisations mais aussi de subventions allouées pour des travaux ou achats réalisés en 2020 et 2021 : dotation d'équipement des territoires ruraux pour la réalisation de travaux de voirie, d'un ossuaire, d'un accès piétonnier aux écoles, et l'installation de bornes incendie.

### c) Résultats de la section investissement

La section d'investissement présente un excédent de	281 368.68 €
Résultat 2020 reporté (déficit)	- 369 106.03 €
<b>Soit un résultat déficitaire au 31/12/2021 de</b>	<b>- 87 737.35 €</b>

### III. Résultat globalisé de l'exercice 2021

- Fonctionnement :	845 995.54 €
- Investissement :	- 87 737.35 €
<b>Soit un résultat globalisé 2021 :</b>	<b>758 258.19 €</b>

**BUDGET ANNEXE du Château de Chanteraine****I. Section de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent en 2021 à **426 225.30 €**. Elles sont composées principalement : des charges de personnel et des charges à caractère général (fluides, entretien et réparation, achats de fournitures courantes...)

Nature des dépenses	Montant H.T.
Dépenses courantes <i>Eau, électricité, entretien matériel...</i>	106 272.97 €
Charges de personnel	293 403.72 €
Autres <i>charges de gestion courante, exceptionnelles et provisions pour dépréciation d'actifs circulants</i>	16 843.19 €
Dotations aux amortissements	9 705.42 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>426 225.30 €</b>

Les recettes de fonctionnement s'élèvent en 2021 à **419 874.31 €**. Elles sont composées principalement : d'un fond de solidarité COVID exceptionnel versé par l'Etat et des prestations de services : locations de chambres et de salles, restauration...

Nature des recettes	Montant H.T.
Produits des ventes	181 317.04 €
Autres produits de gestion : Fds solidarité Covid versé par l'Etat	237 221.00 €
Produits exceptionnels : recouvrement de créances	806.52 €
Atténuation de charges: rembt ind journalières et charges de personnel...	529.75 €
<b>Total des recettes</b>	<b>419 874.31 €</b>

**Résultat de la section de fonctionnement 2021**

La section de fonctionnement présente un déficit de - 6 350.99 €  
 Résultat 2020 reporté (déficit) - 353 931.76 €  
**Soit un résultat déficitaire au 31/12/2021 de - 360 282.75 €**



## II. Section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent en 2021 à **998 €**. Elles sont composées principalement : de l'achat de matériel informatique.

Nature des dépenses	Montant H.T.
Achats de matériel informatique...	625.00 €
Autres : concessions, droits	373.00 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>998.00 €</b>

Les recettes d'investissement s'élèvent en 2021 à **9 705.42 €** Elles sont composées que des dotations aux amortissements.

Nature des recettes	Montant H.T.
Amortissements	9 705.42 €
<b>Total des recettes</b>	<b>9 705.42 €</b>

### Résultat de la section d'investissement

La section d'investissement présente un excédent de	8 707.42 €
Résultat 2020 reporté (excédent)	93 167.64 €
<b>Soit un résultat excédentaire au 31/12/2021 de</b>	<b>101 875.06 €</b>

### III. Résultat globalisé de l'exercice 2021

Fonctionnement :	- 360 282.75 €
Investissement :	101 875.06 €

**Soit un résultat globalisé 2021 :** **- 258 407.69 €**

**BUDGET ANNEXE du Camping Municipal**

Ce budget annexe regroupe le camping municipal et l'écovillage. La gestion du camping est confiée à un délégataire de service public, l'écovillage est quant à lui géré en régie par la collectivité.

La redevance versée par le délégataire est de 23 012.84 € HT pour 2021 au titre de l'occupation du domaine public.

**I. Section de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent en 2021 à **122 173.24 €**. Elles sont composées principalement des charges à caractère général (fluides, entretien et réparation, achats de fournitures courantes...)

Nature des dépenses	Montant H.T.
Dépenses courantes <i>Eau, électricité, entretien matériel...</i>	2 904.10 €
Intérêts de la dette	382.30 €
Charges de personnel	738.91 €
Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation d'actifs circulants	118 147.93 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>122 173.24 €</b>

Les recettes de fonctionnement s'élèvent en 2021 à **164 517.00 €**. Elles sont composées principalement des locations de parcelles à l'écovillage et de la redevance versée par le délégataire de service public.

Nature des recettes	Montant H.T.
Produits des ventes (locations parcelles Ecovillage)	35 801.63 €
Redevance du délégataire de service public	23 012.84 €
Amortissement sur subventions d'équipement	95 563.53 €
Autres produits de gestion : Fds solidarité Covid versé par l'Etat	10 139.00 €
<b>Total des recettes</b>	<b>164 517.00 €</b>

**Résultat de la section de fonctionnement**

La section de fonctionnement présente un excédent de	42 343.76 €
Résultat 2020 reporté (excédent)	20 235.02 €
<b>Soit un résultat excédentaire au 31/12/2021 de</b>	<b>62 578.78 €</b>



## II. Section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent en 2021 à **105 869.95 €**. Elles sont composées principalement : du remboursement d'emprunts, d'achat de matériel pour l'entretien des espaces verts à l'Ecovillage et de l'amortissement des subventions d'équipement.

Nature des dépenses	Montant H.T.
Amortissements des subventions d'équipement	95 563.53 €
Achat de matériel pour entretien des espaces verts à l'Ecovillage	6 207.93 €
Remboursement de la dette	4 098.49 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>105 869.95 €</b>

Les recettes d'investissement s'élèvent en 2021 à **128 604.83 €**. Elles sont composées principalement des amortissements et de la subvention de l'Etat allouée pour les travaux d'aménagement d'une aire de camping-cars.

Nature des recettes	Montant H.T.
Amortissements	117 638.93 €
Subvention Etat (Aire camping-cars)	10 299.50 €
Dépôts et cautionnements Ecovillage ...	666.40 €
<b>Total des recettes</b>	<b>128 604.83 €</b>

### Résultat de la section d'investissement

La section d'investissement présente un excédent de	22 734.88 €
Résultat 2020 reporté (excédent)	97 198.95 €
<b>Soit un résultat excédentaire au 31/12/2021 de</b>	<b>119 933.83 €</b>

### III. Résultat globalisé de l'exercice 2021

Fonctionnement :	62 578.78 €
Investissement :	119 933.83 €
<b>Soit un résultat globalisé 2021 :</b>	<b>182 512.61 €</b>

Fait à Criel sur Mer, le 17 mars 2022.  
 Le Maire,  
 Alain TROUessin



Nota :

Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L 5211-26, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Envoyé en préfecture le 25/03/2022

Reçu en préfecture le 25/03/2022

Affiché le



ID : 076-217601921-20220317-NOTE\_COMPTE\_ADM-BF

